



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART ET
DE DESIGN
LE MANS

Photo
à insérer

FORMULAIRE D'INSCRIPTION COMMISSION
Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique
option ART mention MAGMA (DNSEP valant grade master)

POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025 – 2026

DATE DE LA COMMISSION, entretien 3 septembre 2025 en visio conférence, caméra obligatoire

PRÉ-SÉLECTION DES DOSSIERS 25 août 2025

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS 17 août 2025

■ **DEMANDE D'INTÉGRATION**

☐ 4^e année (M1)

☐ 5^e année (M2)

■ **IDENTITÉ DU CANDIDAT**

NOM.....

PRÉNOM

SEXE ☐ Masculin ☐ Féminin

Je me genre comme :

DATE DE NAISSANCE

LIEU DE NAISSANCE (ville / pays)

NATIONALITÉ

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉLÉPHONE PORTABLE

TÉLÉPHONE FIXE

COURRIEL personnel

■ **ÉTUDES SUPÉRIEURES** (*joindre les justificatifs*) indiquer toutes les années post BAC

Année universitaire (ex : 2021-2022)	Nom de l'Établissement ou de l'Ecole / Ville / Pays	Nom du diplôme (préciser si préparé ou obtenu)

■ **STAGE et/ou EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EN RELATION AVEC LA FORMATION** (*joindre les justificatifs*)

Structure (nom et ville)	Stage ou exp. Prof.	Période : du .././20.. au .././20..

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs de scolarité appliqués par TALM et que « Aucun remboursement des frais d'inscription de 55 € pour les concours d'entrée ou les commissions d'admission en cours de cursus, ne sera accordé et ce quand bien même les personnes se désisteraient au préalable et ne participeraient pas aux concours ou commissions. »

Date et signature :



NOTICE à conserver

Diplôme National d'Expression Plastique **DNSEP** (valant grade master) option ART mention MAGMA Commission d'entrée en cours de cursus

DATE DE LA COMMISSION, entretien 3 septembre 2025 en visio conférence, caméra obligatoire

PRÉ-SÉLECTION DES DOSSIERS 25 août 2025

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS 17 août 2025

■ À qui est destinée cette commission ?

- aux candidat·es déjà inscrit·es dans une autre école d'art agréée par le ministère de la Culture ;
- aux candidat·es ou diplômé·es d'un autre cursus artistique français ou étranger.

Le ou la candidat·e devra justifier de l'obtention de crédits européens : 180 (intégration en semestre 7 – 4^e année) ou 240 (intégration au semestre 9 – 5^e année) lors de son inscription définitive à l'école.

Ils peuvent avoir été obtenus dans un État membre de l'Union européenne ou dans un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

■ Constitution du dossier administratif

- Le formulaire d'inscription ;
 - Une photo à insérer sur le formulaire d'inscription ;
 - Un paiement de 55,00 € par dossier (chèque à l'ordre de **TALM Le Mans**, virement bancaire RIB page 5 du présent dossier ou CB et espèces au secrétariat de l'école). **Attention ! Précisez votre prénom et nom ainsi que la commission à laquelle vous postulez au dos du chèque ou dans le motif du virement bancaire ;**
 - Pour les candidat·e·s français·e·s
 - Une photocopie des évaluations semestrielles et des diplômes depuis le début des études supérieures.
 - Pour les candidat·e·s étranger·e·s
 - Une photocopie des diplômes et des relevés de notes, en traduction assermentée.
 - La copie du **TCF ou du DELF niveau B2 minimum** délivré par l'un des centres agréés par le CIEP (Centre international d'études pédagogiques, www.ciep.fr).
- Les diplômes chinois doivent **en plus** être accompagnés du Certificat d'authentification (*Credentials report* délivré par China Academic Degrees and Graduate Education Development Center, CDGD).

Le dossier administratif devra être en 1 seul PDF (c'est le seul format accepté)

■ Constitution du dossier de pré-sélection

Pour une demande d'intégration en 4^e année

- Une lettre de motivation
- Un dossier artistique ou portfolio composé d'une sélection d'une quinzaine de travaux personnels et de leurs textes argumentatifs, il pourra contenir des liens hypertextes vers YouTube, Vimeo, etc.
- Un projet d'échange international ou de stage qui a lieu au deuxième semestre, les lieux conventionnés avec l'école : <https://esad-talm.fr/fr/l-international/outgoing-student>
- Un projet de mémoire (une quinzaine de lignes)
- Un CV (deux pages maximum).

Pour une demande d'intégration en 5^e année

- Une lettre de motivation
- Un dossier artistique ou portfolio composé d'une sélection d'une quinzaine de travaux personnels et de leurs textes argumentatifs, il pourra contenir des liens hypertextes vers YouTube, Vimeo, etc.
- Des éléments relatifs au mémoire (sujet, plan détaillé, bibliographie).
- Le projet lastique de diplôme DNSEP
- Un CV (deux pages maximum).

Le dossier de pré-sélection devra être en 1 seul PDF de 20 Mo maximum (c'est le seul format accepté)

■ Déroulement de la commission

1re étape : au plus tard le 17 août 2025

Envoie de votre dossier de candidature sur la boîte mail dédiée lemans-commission@talm.fr.

2e étape : 25 août – Présélection des dossiers

Après une sélection sur dossier, les candidat.e.s retenu.e.s recevront une convocation pour un entretien oral. L'entretien aura lieu en distanciel via la plateforme teams, il n'est pas nécessaire d'installer de logiciel mais une caméra est obligatoire.

3e étape : 3 septembre 2025 - Présentation orale devant un jury

Entretien oral en visio sur Teams devant un jury pour présenter le dossier plastique composé de travaux originaux.

Lors de l'entretien, les membres de la commission évaluent le dossier artistique du ou de la candidat-e et apprécient l'effective capacité et motivation de celui-ci ou de celle-ci à intégrer le domaine choisi.

■ Contact et envoi des pièces du dossier

Contact :

Diane Debuissier – 02 72 16 48 81 / lemans-commission@talm.fr

Les 2 documents PDF :

- Dossier administratif
- Dossier de pré-sélection

sont à envoyer au plus tard 17 août 2025 à : lemans-commission@talm.fr

Le règlement des frais de dossier devra avoir été acquitté à cette même date.

■ Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	49000	00002001056	92	TPANGERS

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)						
BIC (Bank Identifier Code)						
FR76	1007	1490	0000	0020	0105	692
						TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

ESAD TALM - SITE LE MANS REGIE DE RECETTES

A noter : Pour toute information sur les frais de scolarité, vous pouvez vous reporter à ce lien : <https://esad-talm.fr/fr/les-admissions/les-frais-d-inscription>